

Comité de Pilotage Charte Forestière du Massif du Beaujolais

Compte Rendu du 28 Septembre 2018
Maison du Bois et des Forestiers – Col de Crie

Avec le soutien de :



*Cette action est cofinancée par L'UNION
EUROPÉENNE dans le cadre du Fonds
Européen Agricole pour le Développement
Rural (FEADER)*



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

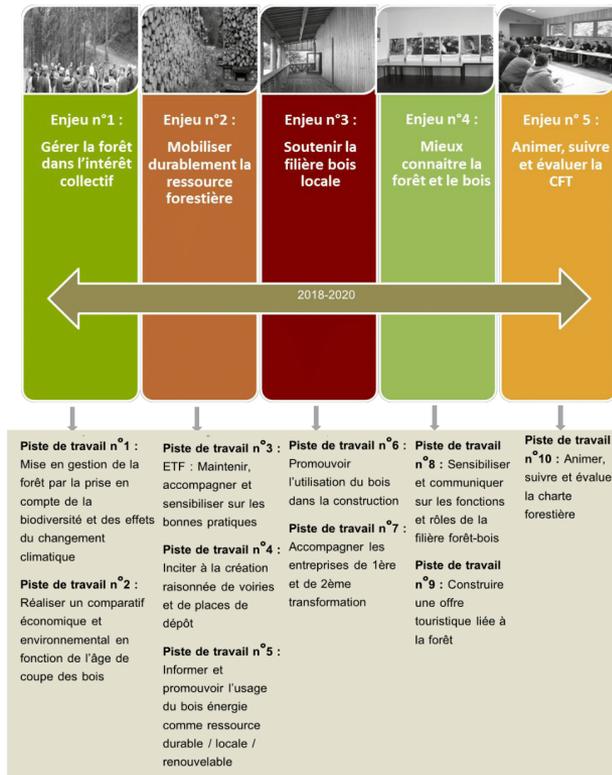
Personnes présentes

Jacques BAJOT - Mairie de Saint Nizier d'Azergues (Réfèrent Forêt Bois)
Guillaume BEAL - ONF (Fibois 69)
Gérard BOISSY - Union des Forestiers Privée du Nord
Emmanuelle BOURGES - DDT du Rhône
Yves BRULE - CRPF 69
Carlos CARNEIRO - Mairie de Monsols
Clément CAZE - Geopark Beaujolais
Frédéric CHAMPALLE - Eau Energie (Fibois 69)
Raphaël CODELLO - Mairie de Poule les Echarmeaux
Didier DAILLY - Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône
Guillaume DIOU - DDT du Rhône
René DUBOST - Mairie de Saint Didier sur Beaujeu (Réfèrent Forêt Bois)
Claire DUPRE - COR
Anne FIMBEL - Amies Guides en Terre Beaujolaise
Bernard GENTY - Mairie de Saint Didier sur Beaujeu (Réfèrent Forêt Bois)
Dominique JONCHIER - Mairie de Saint Igny de Vers (Réfèrent Forêt Bois)
Noël LAPALUS - Mairie de Aigueperse (Réfèrent Forêt Bois)
Paul LAPIERRE - Mairie de Aigueperse (Réfèrent Forêt Bois)
Alain MORIN - Vice Président CCSB
Daniel PACCOUD - Président du SMB
Florian POMAREDE - Scierie Boissif (Fibois 69)
Sandra PRADIER - Conseil Départemental du Rhône
Hélène PROBST - MSA 01-69
Bernard ROSSIER - Mairie de Lamure sur Azergues (Maire)
Didier ROUSSE - FRAPNA Rhône
Jean-Jacques SALANSON - Mairie de Vauxrenard (Maire)
Jean-Marc TRONCY - Mairie de Poule les Echarmeaux
Hélène VIALA - SYRRTA
Virginie VIRIEU - CCSB
Douglas MARTIN - Directeur de Fibois 69
Kévin BAZILE - Animateur CFT Beaujolais (Fibois 69)

Personnes excusées

Samuel AURAY - CAUE du Rhône
Henri BEAUPERTUIT - ADEFOBEL
Déphine BLANC - CAUE du Rhône
Franck BOMPUIS - Conseil Départemental de la Loire
Patrick BOURRASSAUT - Mairie de Valsonne (Maire)
Pierre CASTOLDI - Sous Préfecture du Rhône
Luc CHAMPAIN - DDT du Rhône
Jacques CHASSY - UFPR (Section Nord)
Alexandre CHIGNIER - Geopark Beaujolais
Olivier CHOMER - CRPF 69
Nathalie CINQUIN - Architecte
Joël COULEUR - Mairie de Poule les Echarmeaux (Maire)
Emmanuelle CRUCIANI-CHEMINAT - OTBMV
Antoine DUPERRAY - Conseiller Départemental du Rhône
Daniel DURAND - Mairie de Saint Nizier sous Charlieu (Réfèrent Forêt Bois)
Pierre GADIOLET - Syndicat de Rivière Azergues
Annick GUINOT - Mairie des Sauvages (Maire)
Vincent HOFFMAN - Mairie de Poule les Echarmeaux (Réfèrent Forêt Bois)
Jérémy LACROIX - Mairie de Charlieu (Réfèrent Forêt Bois)
Jean-Marc LOMBARD - Mairie de Jarnosse (Maire)
Matthieu MAILLARD - COT (COR)
Jean Luc MATRAY - Vice Président de Charlieu Belmont Communauté
Laurent RUSSIAS - Conseil Départemental de la Loire
Élodie THEVENET - Directrice de Fibois 42
Jérémy THIEN - Mairie de Jullié (Maire)

Rappel du plan d'action



En fin d'année 2017, le COPIL a validé un nouveau plan d'action pour la période 2018/2020, en conservant les 5 grands enjeux

Gérer la forêt dans l'intérêt collectif



AT1

AT2



CRPF

- Formations FOGEFOR
- Arrivée d'un nouveau technicien sur le secteur Nord (Octobre)



Axe de travail n°1 (AT1) : Mise en gestion de la forêt par la prise en compte de la biodiversité et des effets du changement climatique

Axe de travail n°2 (AT2) : Réaliser un comparatif économique et environnemental en fonction de l'âge de coupe des bois

Action menée : Formation FOGEFOR

Rappel du contexte :

Le massif du Beaujolais est à 96% privée, soit plus de 14 000 propriétaires. Les propriétaires privés doivent être accompagnés et conseillés pour bien gérer leurs forêts. C'est le travail du CRPF tout au long de l'année des trois techniciens dans le Rhône.

Présentation de la formation FOGEFOR par Yves Brulé

Formations à la Gestion Forestière créées par Fransylva (Union des Propriétaires) afin de former les propriétaires privés à la gestion forestière.

Le CRPF anime ces formations. Celles-ci se font sur un ou plusieurs jours durant l'année, avec différents niveaux d'approche (initiation ou professionnalisation) et différents thèmes abordés.

En 2018 : 4 journées d'initiation et 2 journées de professionnalisation ont été organisées

Yves Brulé annonce l'arrivée d'un nouveau technicien sur le secteur Nord, Arthur Clark, qui lui succèdera début 2019.

Mobiliser durablement la ressource



AT3

Fibois 69 + ARDEF

Intervention de la DDT du Rhône
sur la réglementation forestière
17 participants



ARDEF

Formations SST
28 participants



Axe de travail n°3 (AT3) : ETF – Maintenir, accompagner et sensibiliser sur les bonnes pratiques

Action menée : Information sur la réglementation forestière

Rappel du contexte :

Les réglementations forestières sont complexes et diversifiées. Il y a celles qui sont générales et incombent au Code Forestier et celles plus spécifiques propre à la préfecture du Rhône. Il est important de bien informer les ETF.

En avril dernier, Fibois 69 et l'ARDEF ont organisé une soirée d'information sur la réglementation des travaux forestiers. Cette intervention a été réalisée par la DDT du Rhône, qui a présenté/rappelé aux entreprises présentes les réglementations du Code forestiers et les arrêtés préfectoraux du Rhône. Les 17 entreprises présentes ont apprécié d'avoir cette réunion.

Action menée : Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Rappel du contexte :

La forêt est un lieu de travail difficile pour les ETF. La pente, la végétation, les aléas climatiques, l'utilisation de machines, sont de nombreux facteurs pouvant causer des accidents sur les chantiers.

Le code du travail oblige aux entreprises d'avoir au minimum 1 salarié formé au secourisme en milieu professionnel.

Cette année, l'ARDEF (Association Rhodanienne des Entreprises Forestières) a organisé 4 journées de formations SST (3 pour la formation initiale et 1 de recyclage) pour les ETF adhérentes. Durant ces formations, les ETF apprennent à intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail, dans l'attente des secours.

Sur l'ensemble des 3 journées, 28 personnes ont participé à la formation.

Etude ergonomique sur le métier de débardeur forestier

Présentée par Hélène PROBST (MSA)



&

QUID ERGO ?

pour



Ain-Rhône



L'essentiel & plus encore

Etude ergonomique sur le métier de débardeur forestier

Repérage des situations à risques

- Risque de **chute** de plain-pied / de hauteur (ex. arrachement des tendons)
- Risque d'apparition de **lombalgie**
- Risque de **heurt** par grume ou autre engin



La traction
du câble

L'approche et la
mise en place
du câble autour
des grumes



Etude ergonomique sur le métier de débardeur forestier

- Repérage des situations à risques



Traction mécanique
des grumes



Conduite en dévers



Montée et descente
des engins

Etude ergonomique sur le métier de débardeur forestier

Repérage de facteurs aggravants :

- Les conditions climatiques
- La configuration du chantier
- Le rythme de travail
- Les contraintes administratives et environnementales
- Les coûts d'investissements
- Les conditions de rémunération du travail

Repérage de facteurs protecteurs

- Le collectif de travail
- La connaissance du métier et du terrain
- L'importance du travail bien fait
- Les stratégies individuelles de défense face aux risques



Etude ergonomique sur le métier de débardeur forestier

▀ Suite de l'étude

- 1. Communication 1^{er} niveau pour les exploitants forestiers → flyer en cours de création, articles dans les newsletters de l'interprofession
- 2. Communication 2^{ème} niveau pour les différents acteurs professionnels et politiques de la filière
- 3. Réflexion sur des actions à mettre en place impulsées par l'interprofession



Mobiliser durablement la ressource



AT3



CFT du Beaujolais

Diffusion d'un modèle d'arrêté municipal pour la déclaration et la tenue des chantiers forestiers



Axe de travail n°3 (AT3) : ETF – Maintenir, accompagner et sensibiliser sur les bonnes pratiques

Action menée : Mise à disposition d'un modèle municipal pour la déclaration et la tenue des chantiers forestiers.

Rappel du contexte :

Les chantiers forestiers, donne lieu à des relations difficiles entre les communes et les forestiers .

Mais cette problématique n'est pas spécifique au Beaujolais, elle est nationale.

Les communes prennent différents arrêtés pour suivre les chantiers, avec des éléments plus ou moins règlementaires.

Pour cadrer et harmoniser les démarches des communes, un arrêté municipal a été rédigé par la CFT du Beaujolais. En avril, cet arrêté a été mis à disposition à l'ensemble des communes forestières du territoire. Libre à chaque commune d'en prendre acte.

Il faut rappeler que cet arrêté n'est pas « la solution » au problème, mais il peut améliorer les relations. Pour cela, il doit être suivi, d'autant plus qu'il est avantageux à la fois pour les communes et à la fois pour les ETF.

C'est un outil supplémentaire pour faciliter les échanges entre les communes et les EFT, qui s'associe au formulaire de déclaration de chantier en ligne, mis à disposition sur le site de Fibois 69.

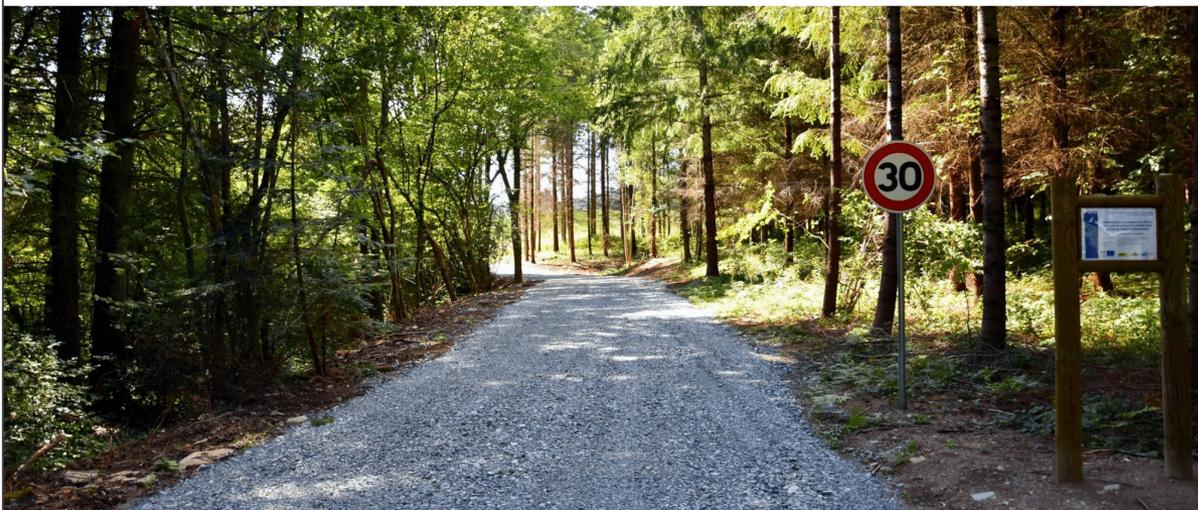
Mobiliser durablement la ressource



COR, Poule les Écharmeaux, ONF, CRPF

Amélioration de la desserte forestière du Massif du Grand Bois - Chansaye

AT4



Axe de travail n°4 (AT4) : Incitation à la création raisonnée de voiries et de places de dépôt

Action menée : Création d'une route forestière à Chansaye

Rappel du contexte :

En 2008, un schéma de desserte a été réalisé, il recensait 446 kms de route à grumiers existantes. Dans l'idéal, il était envisagé de remettre en état 129 kms de voie et d'en créer 96 Kms.

Les dossiers étant lourds et très longs, les projets de voiries forestières sur le massif sont raisonnés.

La desserte d'un massif forestier est importante, elle permet la mise en valeur d'un massif, en facilitant, en dynamisant l'économie locale (mobilisation d'entreprises pour les travaux...) et en assurant la pérennité de la filière, notamment en terme d'approvisionnement de la ressource (sortie et stockage du bois facilité). Elle améliore également la sécurité en cas d'accident ou d'incendie (accès plus rapide), augmente la valeur économique des terrains desservis et favorise une meilleure implication des propriétaires dans la gestion de leur forêt.

Après le COPIL, les personnes présentes sont allées découvrir la nouvelle route forestière de Chansaye, créée pour résorber un problème d'accès sur une départementale et améliorer la sortie des bois.



Détail du Projet

- Une route forestière de 2,93 kms
 - 0,480kms de création
 - 2,45 kms de rénovation
- Création de 7 places de dépôt et 2 places de retournement
- 270 ha desservis soit 90 propriétaires
- **Maîtrise d'ouvrage**
Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodannien
Commune de Poule les Écharmeaux (pour les captage d'eau)
- **Maîtrise d'œuvre** : ONF
- **Animation territoriale** : CRPF
- **Coût total du projet** : 139 512 €
- **Autofinancement** : 20 %
- **Subvention État/Europe** : 80 %



Soutenir la filière bois locale



AT6

AT7

Fibois 69 et ARDEF

Accueil du Conseil Départemental du
Rhône :

Visite de chantier forestier, visite de scierie et
de bâtiment en bois local



Axe de travail n°6 (AT6) : Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction

Axe de travail n°7 (AT7) : Accompagner les entreprises de 1^{ère} et 2^{ème} transformation

Action menée : Accueil du Conseil Départemental du Rhône

Rappel du contexte :

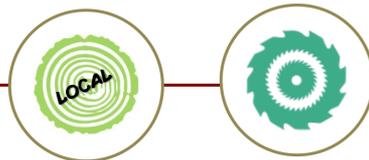
En 2017, le Conseil Départemental renouvelle la convention de partenariat avec Fibois 69. Une décision qui montre l'importance du travail de Fibois et l'intérêt du Conseil Départemental pour la filière.

Cet été le Conseil Départemental du Rhône est venu dans le Beaujolais pour découvrir la filière. L'occasion de visiter un chantier forestier, une scierie et un bâtiment en bois local.

Les représentants du département ont été impressionnés par la technicité, le professionnalisme et le dynamisme de la filière.

Cette visite et les échanges sur le terrain montrent la forte dynamique du Conseil Départemental dans son soutien filière.

Soutenir la filière bois locale



AT6

AT7

CAP RURAL

- Groupe de travail régional : « Valorisation Bois local »

Fibois AURA + Interpro. Départementales

- Enquête sur le sciage des « gros bois et très gros bois »
- Enquête sur le recrutement en scieries



Axe de travail n°6 (AT6) : Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction

Axe de travail n°7 (AT7) : Accompagner les entreprises de 1^{ère} et 2^{ème} transformation

La valorisation du bois local dans la construction et le chauffage reste encore aujourd'hui difficile.

Action menée : Groupe de travail régional sur la valorisation du bois local

La Charte Forestière du Beaujolais participe depuis le début d'année à un groupe de travail régional, animé par CAPRURAL, sur la « Valorisation du Bois Local ».

La problématique est semblable sur les territoires voisins et il existe un très grand nombre de documents, évoquant cette problématique. Cependant, la commande ne suit pas encore.

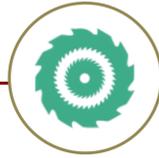
Les travaux du groupe sont en cours, l'objectif étant de produire des outils pour améliorer la communication et la compréhension de cette problématique.

Action menée : Enquête sur le sciage des gros bois/très gros bois

Aujourd'hui, les gros bois trouvent peu de débouchés, devant ce constat des travaux sont menés à l'échelle régionale par tout le réseau fibois. Notamment une enquête sur les gros bois / très gros bois.

L'objectif étant de faire un inventaire du matériel des scieries, de connaître leurs problèmes techniques et leurs stratégies pour la transformation de ces bois. Les travaux sont en cours.

Soutenir la filière bois locale



AT6

AT7

CAP RURAL

- Groupe de travail régional : « Valorisation Bois local »

Fibois AURA + Interpro. Départementales

- Enquête sur le sciage des « gros bois et très gros bois »
- Enquête sur le recrutement en scieries



Action menée : Enquête sur le recrutement en scieries

Aujourd'hui les scieries rencontrent d'importantes difficultés pour recruter. Fibois AURA et les Interprofessions Départementales ont réalisé une enquête auprès des scieries d'Auvergne Rhône-Alpes.

Ce qu'il est important de retenir :

95% de scieries ont des difficultés pour embaucher (Pas ou peu de candidats)

Leurs meilleurs moyens de recrutement c'est le « bouche à oreille »

Leurs premiers critères d'embauche c'est la « motivation » et « le savoir être »

Suite à cette enquête les travaux se poursuivent afin de trouver des solutions.

Mieux connaître la forêt et le bois



AT8

Communauté de Communes de Charlieu-Belmont & Ligue de l'Enseignement 42

Renouvellement de l'animation pédagogique auprès des scolaires pour l'année 2018-2019



Axe de travail n°8 (AT8) : Sensibiliser et communiquer sur les fonctions et rôles de la filière forêt-bois

Rappel du contexte :

Pour le public, la forêt et le bois ne sont pas toujours faciles à comprendre et peuvent être sources d'idées reçues. Il est important de les sensibiliser, de mener des actions pédagogiques. Et cela passe notamment par les enfants.

Action menée

En 2017/2018, la Charte Forestière, la Communauté de Communes de Charlieu Belmont et la Ligue de l'Enseignement 42 ont mené un projet pédagogique autour de la découverte de la forêt et du bois, pour trois écoles. Dès le début, la CFT a apporté les connaissances sur la filière à la Ligue 42, pour mener cette mission.

Au mois de Mai, la CFT a accompagné ces écoles pour la visite d'une scierie et d'une menuiserie.

Ce projet a donné satisfaction aux élus, aux enseignants, aux animateurs et bien évidemment aux enfants. Le projet est alors reconduit pour la période 2018/2019, toujours avec 3 écoles.

D'autres actions de sensibilisations ont été menées (**cf page suivante**)

Mieux connaître la forêt et le bois



AT8

CFT du Beaujolais

Journée de sensibilisation à la filière Forêt/Bois pour l'école d'Éveux - 48 enfants

OT BM&V + CFT du Beaujolais

Animation pédagogique lors des « Mercredi du Col de Crie » - Plus de 100 enfants

COR + CFT du Beaujolais

Visite d'une parcelle en régénération naturelle 20 personnes



Axe de travail n°8 (AT8) : Sensibiliser et communiquer sur les fonctions et rôles de la filière forêt-bois

Actions menées

La Charte a été sollicitée par l'école d'Eveux. Même si l'école était en dehors du périmètre, la demande répondait à l'enjeu 4 « Mieux Faire Connaitre la Forêt et le Bois ». Une visite d'un chantier de sylviculture Coforêt et une animation ludique ont été menées avec cette école. Les enseignants ont fait de très bons retours.

Dans le cadre des « Mercredi du Col de Crie » organisés par l'office de tourisme Beaujolais Monts et Vignoble, la CFT a animé un jeu de piste autour de la forêt et du bois.

Lors de la Semaine Européenne du Développement Durable, la COR, la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et la Charte ont organisé la visite d'une parcelle en régénération naturelle à l'attention du grand public.

Fin septembre la CFT a participé à l'évènement « Geopark Beaujolais en Fête » pour faire découvrir la forêt et le bois du Beaujolais.

L'implication de la CFT dans des événements déjà organisés n'est pas trop chronophage et le public est satisfait par les animations.

Mieux connaître la forêt et le bois



AT8

CFT du Beaujolais

Acceptabilité des travaux forestiers :

Réalisation d'une plaquette et d'une affiche pour sensibiliser les élus et le grand public

Axe de travail n°8 (AT8) : Sensibiliser et communiquer sur les fonctions et rôles de la filière forêt-bois

Rappel du contexte :

La politique nationale demande de récolter plus de bois pour construire des bâtiments durables, on parle même de villes durables...

L'augmentation des coupes de bois est une source de crispation pour le public, il est important de pouvoir dialoguer, pour lui expliquer la gestion de la forêt.

Action menée

Une première approche est proposée, avec une plaquette et une affiche. L'objectif étant de faire comprendre pourquoi on intervient en forêt.

Ces documents ont vocation à faire accepter l'intervention des ETF, d'améliorer la compréhension du travail des forestiers de manière très simple.

Cette plaquette et cette affiche sont volontairement synthétiques, elles sont là pour sensibiliser, pour apporter un niveau de connaissance minimum. Les actions de terrain (visites, manifestations, activités pédagogiques...) menées à côté, permettront d'aller plus loin, d'aborder plus en détail les fonctions de la forêt.

La CFT demande à ce que ces brochures soient distribuées par tous les partenaires



Développer ensemble la filière bois locale

Besoins d'informations :
Kévin Bazile : Animateur Communautaire Forestier du Beaujolais

k.bazile@fibois69.fr | Boulevard Lermore
69100 Villeurbanne | 04.74.67.21.50

www.fibois69.fr



LA FORÊT { Une richesse locale pour le Beaujolais

CHARTRE FORESTIÈRE
DU MASSIF DU BEAUJOLAIS

PROJET PLAQUETTE

« Utiliser du bois, c'est entretenir et renouveler la forêt »

Le Massif Forestier du Beaujolais c'est

- 33 000 hectares
- 96% de forêts privées
- 32% de la surface boisée du territoire
- 4% de forêts publiques
- 71% résineux
- 14 000 propriétaires avec un parcellaire forestier très morcelé
- 29% de Feuillus

« Le bois récolté en forêt est destiné à approvisionner un tissu d'entreprises de transformation et de mise en œuvre »

Pourquoi intervenons-nous en forêt ?

Le bois est un matériau de construction renouvelable, léger, résistant et qui stocke du CO2. Pour produire ce bois de qualité et satisfaire les attentes de la société, il est nécessaire d'entretenir et d'assurer le renouvellement de la forêt.

Ces différentes opérations, sont réalisées dans un souci de valorisation de la ressource, par des professionnels dotés d'un savoir-faire technique.

Le saviez-vous ?

Dans le beaujolais, la moyenne des parcelles forestières est de 1,5ha, un morcellement qui rend complexe la gestion de la forêt.

Les propriétaires doivent gérer leur forêts conformément au code forestier.



« Les forêts produisent du bois pour répondre à différents besoins de la société. »

Le massif du Beaujolais :
Des forêts tournées vers la production de Douglas.

Le massif forestier du Beaujolais est couvert par des forêts modernes, plantées en résineux au cours du 19^{ème}/20^{ème} siècle, pour produire du bois d'œuvre.

Grâce à ses sols, son climat et sa sylviculture, le massif forestier du beaujolais est aujourd'hui reconnu pour la production de Douglas, de haute qualité, dédié à la construction.

Il figure parmi les plus beaux massifs de production en France.

C'est un massif qui doit prendre en compte les forts enjeux sociétaux et environnementaux du 21^{ème} siècle.

« Les forestiers modernisent leurs équipements pour répondre à la forte demande de bois et pour améliorer leurs conditions de travail. »



« Le travail en forêt est dangereux, pour votre sécurité et celle des forestiers, merci de vous tenir en dehors des chantiers et de ne pas monter sur les tas de bois »

« N'hésitez pas à échanger avec nous quand les conditions de sécurité sont réunies, afin de comprendre nos métiers »

Les entreprises forestières intervient toute l'année, partageons l'espace.



LA FORÊT » Une richesse locale pour le Beaujolais



La forêt, une ressource partagée

PROTECTION :
Préserver la biodiversité

PROMOTION :
Produire du bois de qualité pour construire et se chauffer

PROMENADE :
Accueillir du public

» L'intervention des forestiers est essentielle pour assurer une gestion durable de la forêt.

Le travail des forestiers permet de produire et récolter du bois de qualité, d'assurer l'entretien et le renouvellement de la forêt.

» Construire en bois c'est choisir une ressource renouvelable et soutenir l'économie locale

Dans le Beaujolais, «la filière forêt-bois représente **1700 emplois** et **800 entreprises**

» LE BOIS UN MATÉRIAU D'AVENIR

Remarques sur la plaquette et l'affiche:

- Les fonctions écologiques et économiques ne sont pas assez mises en avant.
- La scierie ne doit pas être au centre du schéma de la filière, car le bois n'y passe pas à chaque fois. Il faudrait matérialiser le départ du bois directement vers l'énergie ou l'industrie.

Dans l'ensemble les deux documents ont été bien reçus. Les remarques vont être prises en compte et les documents seront modifiés en conséquence.



Mieux connaître la forêt et le bois



La Forêt des Monts du Beaujolais

Venez arpenter la Forêt Beaujolaise et découvrir son ROL...

Come and hike in the Beaujolais woodland and learn about its KING fir.

Charte Forestière du Beaujolais
Tel: +33 (0)4 74 67 21 95
k.beaujolais@fbos69.org
www.fbos69.org

Qui suis-je ?

Comme mon voisin je suis un grand cru, je suis exploité, j'ai du rouge en moi, mais on ne me boit pas, on me contemple.

Je suis, je suis... le DOUGLAS !

Il peuple la forêt du beaujolais, les plus beaux spécimens de France vous y attendent, alors venez les admirer et découvrir l'histoire de la Forêt Beaujolaise.

Rappel : La Forêt est aussi un lieu de travail, pour votre sécurité lors de vos excursions, ne vous aventurez pas sur les chantiers forestiers.

Who am I ?

Like my fellow neighbors, I'm a great 'cru', I'm grown for my valuable pink heart. I am harvested but not to be drunk. I am easy to find at in the landscape.

I'm, I'm...THE DOUGLAS FIR !

Widely spread in our Beaujolais forests, you will find here some of the most beautiful specimen of France. So, feel free to walk around, and discover our beautiful woodland.

Notice: To be grown and harvested forests are run by foresters for your security and pleasure, please stay away from the working sites.



AT9

- CFT du Beaujolais

Page d'information dans le guide découverte du Beaujolais

- Charlieu Belmont Communauté

Réalisation en cours d'un panneau d'interprétation sur la Filière Forêt/Bois



Charlieu-Belmont
COMMUNAUTÉ



Axe de travail n°9 (AT9) : Construire une offre touristique liée à la forêt

Rappel du contexte

Le tourisme sur le territoire peut être un moyen de faire connaître la forêt et le bois. En impliquant les acteurs touristiques, il est possible d'accroître la communication sur le partage de la forêt, d'insister sur ses différents usages. Il faut s'appuyer sur des sites fréquentés, pour communiquer sur la filière : Mont Saint Rigaud, Lac des Sapins, départ de sentiers de randonnées...

Actions menées

La Communauté de Charlieu Belmont a contacté la Charte Forestière pour avoir des renseignements sur la filière en vue de réaliser un panneau pédagogique sur un départ de sentier. La Charte Forestière suit ce travail.

En 2018, les actions avec les acteurs du tourisme sont en retraits, car d'autres actions ont pris le devant. La CFT relancera la dynamique en 2019.

Un début d'automne actif...



- **Panneau de chantier pour la sensibilisation du public** (CFT + l'ARDEF)
- **Guide Bois Énergie** (CFT + COR)
- **13 octobre : Visite d'une parcelle gérée en futaie irrégulière** (Géopark du Beaujolais + CFT + CRPF)
- **19 octobre : Visite d'une scierie avec l'école de Marcilly d'Azergues** (CFT)
- **18 octobre : Journée urbanisme et construction pour les élus du Beaujolais** (Syndicat Mixte du Beaujolais)
- **23 Octobre : Visite chaufferie bois du centre aquatique de la CCPA** (CFT)

À RETENIR :

Lors de la présentation des actions à venir, la question de l'engagement dans la démarche SYLV'ACCTES a été posée, et notamment, « quelle structure pour porter ce projet ? » Aucune décision n'a été formulée lors du COPIL, mais il est ressorti que ce sujet devra être débattu prochainement au sein du Syndicat Mixte du Beaujolais.

Sans oublier...

 CHARTRE FORESTIÈRE
DU MASSIF DU BEAUJOLAIS



La halle de Lamure-sur-Azergues
Prix National et Régional de la Construction Bois 2018

Revue de presse

POULE-LES-ÉCHARMEAUX VOIRIE

Ouverture de la piste forestière du Grand Bois à Chansaye

Depuis cet été, la piste forestière de Chansaye favorise le dégagement des bois exploités sur le massif forestier du Grand Bois situé sur la commune de Poule-les-Écharmeaux.

Vendredi 28 septembre 2018, après la réunion du comité de pilotage de la charte forestière du massif du Beaujolais l'ensemble des participants s'est déplacé sur la commune de Poule-les-Écharmeaux pour une visite sur le terrain de la nouvelle piste forestière de Chansaye.

Sécuriser le secteur de la départementale

La sortie des bois exploités sur le versant de Chansaye était très problématique avec une arrivée sur la départementale n° 337 qui s'avérait être un véritable point noir. L'amélioration de cette descente avec une nouvelle sortie sur la départementale est



■ Le passage des camions est grandement facilité. Photo Paul GONNACHON

désormais plus sécurisée. Portée par la communauté d'agglomération de l'ouest rhodanien (COR) et la commune de Poule-Les-Écharmeaux, la réalisation de cette piste s'est étalée sur trois années. Deux années pour l'étude et l'obtention des autorisations des propriétaires riverains pour le passage

de la voie et une année pour les travaux de terrassement et de la bande de roulement. La réalisation rapide du projet a été rendue possible grâce le travail d'animation du CRPF (centre régional de la propriété forestière) en collaboration avec l'ONF (office national des forêts) et les collectivités locales. Pour le

futur, l'accent sera mis sur le bon entretien et le suivi de l'ouvrage.

Mettre en valeur le massif forestier

Les routes forestières permettent la mise en valeur d'un massif forestier en facilitant son accès pour un meilleur suivi des actions de

gestion. Elles dynamisent l'économie locale par la mobilisation des entreprises pour les travaux. Elles assurent la pérennité de la filière notamment en termes d'approvisionnement de la ressource par la facilitation de la sortie et du stockage des bois exploités.

De notre correspondant
Paul GONNACHON

EN CHIFFRES

- **Piste forestière :**
- Longueur :** 0,480 km de création et 2,450 km de rénovation de l'ancienne voie.
- Largeur :** 3,50 mètres
- Création de 7 places de dépôt et 2 places de retournement.
- Surface :** 270 hectares pour 90 propriétaires forestiers concernés.
- Coût :** 138 515 € financés par 80 % État/Europe/20 pour cent communauté de communes.

Article du Progrès (4 Octobre 2018)

Revue de presse

Hauts du Beaujolais Jeu

Poule-les-Echarmeaux

La route forestière de Chansaye inaugurée

Vendredi, profitant du comité de pilotage de la charte forestière qui rassemble l'essentiel des acteurs de la forêt, institutionnels et privés, les élus de Poule-les-Echarmeaux, de la Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien (COR), les techniciens de l'ONF et du CRPF et les professionnels de la forêt se sont retrouvés à Chansaye pour saluer la création de cette desserte forestière bien utile aux professionnels.

Gérard Augay, exploitant forestier, se rappelait les difficultés qu'ils avaient à sortir avec leurs camions sur la route départementale dans le hameau de Chansaye tant le virage était serré ; ils avaient dû, après la



tempête de 1982, stocker des bois en grande quantité sur place faute de pouvoir les transporter facilement.

Michel Mercier, président de la COR, s'est fait écho de ces

difficultés pour justifier de l'investissement réalisé, près de 140 000 euros, subventionnés à 80 % par l'Etat et l'Europe. 2,93 km de route sont désormais utilisables par les camions grumiers, 480 km ont été créés qui permettent d'éviter la sortie dangereuse et 2,450 km ont été rénovés, qui débouchent aux Echarmeaux, avec création de sept places de dépôt. Ainsi, 270 hectares peuvent être desservis, qui appartiennent à 90 propriétaires. C'est le CRPF qui, avec l'ONF, a animé leur implication dans le projet, débuté en 2016. La commune de Poule-les-Echarmeaux assurera l'entretien de cette route, sous couvert de la COR.

Article du Patriote (11 Octobre 2018)